

# COMMUNE DE SOUZY

Mairie 69610 SOUZY

Envoyé en préfecture le 03/01/2020

Reçu en préfecture le 03/01/2020

Affiché le

Département du Rhône

Arrondissement de Lyon

ID : 069-216901785-20191219-DELIB\_60\_2019-DE



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf le dix-neuf décembre, à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SOUZY, dûment convoqué sous la présidence de Monsieur Guy SAULNIER, Maire.

➤ Séance du	:	19 décembre 2019
➤ Date de convocation	:	13 décembre 2019
➤ Nombre de conseillers en exercice	:	14
➤ Nombre de conseillers présents	:	13
➤ Nombre de conseillers votants	:	13
➤ Date d'affichage	:	24 décembre 2019
➤ Numéro d'ordre de la délibération	:	N°60-2019

Étaient présents : Guy SAULNIER – Luc TAVERNIER – Daniel MURE – Roger VERMARE – Nicole DOITRAND – Françoise PONCET – Dominique BLANC – Cyrille PUPIER – Lionel VERRIERE – Marie-Thérèse PITAVY – Bruno MAUVERNAY – Sandrine PONCET – Patrick VOLAY.

Était excusé : Denis PONCET

Était absent : /

### Objet : Tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 – locations des salles et du matériel

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à fixer les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE de FIXER les tarifs de location comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

<i>Manifestations</i>	<i>Tarifs</i>
<b>Location de la salle polyvalente pour les associations de SOUZY</b>	
Repas, soirée 1 <sup>er</sup> jour et 2 <sup>e</sup> jour jusqu'à 20h (week-end)	305 €
Soirée en semaine (du lundi au vendredi)	225 €
Thé dansant ou Concours de Belote	150 €
Apéritif (1h à 2h)	105 €
<b>Location de la salle polyvalente pour les personnes morales et physiques domiciliées sur la commune, y compris les résidences secondaires</b>	
Repas, soirée 1 <sup>er</sup> jour et 2 <sup>e</sup> jour jusqu'à 20h (week-end)	345 €
Soirée en semaine (du lundi au vendredi)	250 €
Repas familial (12h à 20h)	160 €
Apéritif (1h à 2h)	115 €
<b>Location de la salle polyvalente pour les personnes morales et physiques domiciliées à l'extérieur de la commune</b>	
Repas, soirée 1 <sup>er</sup> jour et 2 <sup>e</sup> jour jusqu'à 20h (week-end)	495 €
Soirée en semaine (du lundi au vendredi)	320 €
Repas familial (12h à 20h)	200 €
Apéritif (1h à 2h)	135 €
<b>Pour tous (y compris les associations)</b>	
Caution	700 €
Caution nettoyage	120 €
<b>Indemnité d'entretien des salles hors sacs</b>	
Repas familial	65 €
Apéritif	35 €

.../

Envoyé en préfecture le 03/01/2020

Reçu en préfecture le 03/01/2020

Affiché le



ID : 069-216901785-20191219-DELIB\_60\_2019-DE

/...

<b>Prêt de matériel et location diverses</b>	
Machine à café ( <i>gratuit pour les associations de SOUZY</i> )	15 €
Caution pour utilisation sono par associations	80 €
Prêt de matériel :	
- Lot de 10 chaises	3 €
- Table (l'unité)	2 €
- Banc (l'unité)	2 €
<b>Halle municipale (réservée aux habitants, associations et entreprises de Souzy)</b>	
Journée entière	40 €
Caution	700 €

Ainsi fait les jours, mois et an susdits  
Et ont signé au registre les membres présents.

Guy SAULNIER,  
Maire

